

Merci de transmettre à vos collègues

PERMUTATIONS NATIONALES 2016

**Une énième catastrophe (malheureusement) prévisible :
Seuls 21.83% des collègues obtiennent satisfaction !**

Au niveau national

Cette année, Sur les 16 482 demandes nationales de changements de département pour la rentrée 2016, seules 3 948 ont obtenu satisfaction, soit un **taux de 23,95 %** (21,67 % l'an passé). Si on revient 10 ans en arrière, le taux de satisfaction des permutations était de 42,74% (soit presque deux fois plus). **Quand cela va-t-il cesser ?**

Le taux de satisfaction des rapprochements de conjoints est de moins de 47 % cette année. Certes, ce taux a augmenté de presque 7% par rapport à l'année dernière mais cela signifie que, dans l'Education nationale, plus de la moitié des collègues en rapprochement de conjoint sont encore séparés. **Pour le SNUDI-FO, c'est inacceptable !**

Cette légère augmentation prouve que, si le ministère augmentait le nombre de mutations accordées en entrée et en sortie (calibrage), le taux de satisfaction pourrait largement augmenter. **Il s'agit donc bien d'une volonté politique de limiter les mutations !**

La raison de cette dégradation porte un nom : le Pacte de responsabilité !

La solution est simple : le recrutement massif de fonctionnaires stagiaires !

Or, malgré les effets d'annonce, on constate que le compte n'y est pas ! Les classes sont toujours autant surchargées, le remplacement se réduit comme peau de chagrin, le RASED est exsangue, les conditions de travail se dégradent d'année en année, avec un coup d'accélérateur sans précédent avec la généralisation des rythmes scolaires et des PEdT.

Ce problème de permutations de plus en plus difficiles à obtenir ne peut pas être dissocié des autres problèmes de l'Education nationale.

En savoir + [Communiqué national du SNUDI FO](#) [Statistiques nationales](#)

Au niveau des Bouches du Rhône

Sur les 371 participants dans notre département, seuls 81 obtiennent satisfaction, soit un pourcentage inférieur à la moyenne nationale : 21.83% !

Le taux de satisfaction pour rapprochement de conjoint est de 48.03%

C'est certes beaucoup mieux que l'année dernière (13% en 2015) mais cela reste encore très faible. De nombreux collègues vont donc se retrouver dans des situations difficiles, loin de leur famille, de leur conjoint et parfois de leurs enfants. Certains seront contraints de demander une mise en disponibilité pour éviter cette séparation.

Pour le SNUDI FO 13, ce ne sont pas aux collègues de payer l'addition de l'austérité

Parallèlement, le nombre de collègues qui vont intégrer notre département est de 125, soit une balance positive de 44 postes.

Quelles conséquences pour des milliers de collègues ?

Des milliers de collègues se demandent – alors qu'ils souhaitent muter depuis quatre/cinq ans et n'ont toujours pas obtenu leur permutation – comment ils vont pouvoir rejoindre leur famille ? Certaines demandes de permutations de notre département vers le Var n'ont eu aucune satisfaction depuis plus de 6 ans ! **Quel espoir les collègues peuvent-ils encore avoir ?**

Le SNUDI-FO revendique le droit à mutation pour tous, et notamment pour les mutations légales (handicap, rapprochement de conjoints...). Il portera cette revendication à tous les niveaux, nationaux et départementaux.

Phase des ineat/exeat

Le SNUDI-FO 13 invite tous les collègues n'ayant pas eu satisfaction à contacter le syndicat pour préparer leurs dossiers d'ineat/exeat pour le/les département(s) sollicité(s). Avec un tel résultat aux permutations, nul doute que la phase des exeat-ineat risque également d'être très réduite au vu de l'expérience des années précédentes.

Le syndicat peut vous aider à constituer votre dossier et le défendra auprès de l'administration lors des groupes de travail programmés.

La circulaire ineat-exeat sera prochainement en ligne sur le site de l'IA et disponible ensuite sur notre site → [>ICI<](#)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez vos délégués FO :
Franck au 07.62.54.13.13 ou Laurence au 06.27.02.14.16

42 % de satisfaction en 2005 – entre 21 et 25 % depuis 5 ans.

Ces résultats remettent en cause le droit à mutation.

Ils sont la conséquence du manque de postes et de la politique d'austérité appliquée à tous.

Le 31 mars : tous en grève !

Retrait du projet de loi « Travail »

Privé, public : TOUS concernés !

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant **FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !